



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

- 3 JUL. 2023

Madame, Monsieur le Maire,

Le SMAPI a déposé le 20 janvier 2023 une demande sollicitant une déclaration d'intérêt général avec déclaration loi sur l'eau pour le plan d'entretien du bassin de la Traitoire Aval.

Vous trouverez ci-joint, pour affichage en mairie durant une période d'un (1) mois au moins, copie l'arrêté préfectoral de DIG du 17 mai 2023. Une copie de l'accord relatif à la déclaration loi sur l'eau vous a notifié par mail en date du 20 février 2023.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du
Service Eau Nature et Territoires

Hélène SOLVES

PJ : 1 copie de l'arrêté préfectoral de DIG

Voir liste ci-après

Réf. : **642/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/